Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Joumada I 1445
28 Novembre 2023

N° 138

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2709**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2711**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2715**
Homologation de résolutions **2716**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2716**
Avis aux créanciers..... **2720**
Convocations
Sociétés anonymes **2722**
Autres sociétés **2725**
Actes Administratifs
Avis au public **2725**
Divers
Avis au public..... **2726**
Rectificatifs **2726**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Clôture des opérations de liquidation

SOCIETE LA CENTRALE DE VIANDES ROUGES

Capital social : 1.000.000 DT «SA»

Identifiant Unique : 1179849/L

Siège social : Route de Tunis Borj Arif 5100 Mahdia

Le lundi 13 février 2023 à 10h, et suite à la convocation du liquidateur, les actionnaires de la société "La Centrale de Viandes Rouges" société anonyme en cours de liquidation se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société "MEDIGRAIN" sise à l'Avenue Hédi Nouira 4003 Sousse pour l'approbation suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/5/2023 enregistré à la recette des finances Mahdia sous le n°23503129 quittance n°35977 et un exemplaires a été déposé au registre national des entreprises sous le n°2023179359 en date du 22 Novembre 2023.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation unanime des opérations de liquidation, du rapport du liquidateur ainsi que les comptes définitifs de liquidation.

- Constatation de la clôture des opérations de liquidation et quitus pour le liquidateur et décision de le changer de son mandat.

- Conservation des documents comptables et juridiques de la société au bureau du liquidateur pendant 3 ans.

2023T01136SANB2

Notice pour Augmentation du capital

SOCIETE LUBRIFIANTS APPLICATIONS DIVERSES

S.A. au capital de 26 489 070.000 Dinars

Siège social : 4 Rue Kenitra 1000 Tunis

IU : 941750TAM000

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2023, dont le PV a été enregistré à la Recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 10 octobre 2023 sous le numéro 23505283 Quittance n°M063610, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 26 489070 DT à 34 489 070 DT, soit une augmentation de Huit millions Dinars (8 000 000 DT), en créant 800 000 nouvelles actions de valeur nominale (10 Dinars), avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation s'effectuera par injection de fonds en numéraires par l'actionnaire «Fournitures Autos et Dérivés FAD SA» à concurrence de 8000 000 DT, et avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Le délai réservé pour l'exercice du droit de souscription est fixé à quinze jours (15) à compter de la date de parution de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée avant l'expiration de ce délai.

Dépôt préalable : Une Copie du PV de l'AGE ayant décidé d'augmenter le capital social a été déposé au registre national des entreprises RNE sous le n°AC021622023 en date du 21/11/2023.

2023R02788SANB2

Nomination de président du conseil

Nomination de Directeur Général

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 6.201.700,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Selon le procès-verbal du conseil d'administration du 02 octobre 2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 16 octobre 2023 sous le numéro 23805822 quittance numéro M006393 :

- Mr Helmi Kammoun a été nommé président du conseil de la société.

- Mr Khalil Khemakhem a été nommé directeur général de la société pour une année à partir de la date des procès-verbaux.

- Réception de dépôt RNE n°2023175071

2023X01503SANB2

Notice de l'assemblée générale ordinaire

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 6.201.700,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Selon le procès-verbal du 01 octobre 2023 et inscrit le 16 octobre 2023 quittance n°M006397, n° d'inscription 2380826 à la recette des finances d'enregistrement des contrats d'entreprise de Sfax.

1) Validation de l'autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2) Validation de la lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022.

3) Validation de la lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022, rapport de gestion de l'exercice 2022, des Etats financiers de l'exercice 2022 et des résultats de l'exercice 2022.

4) Validation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

5) Validation du quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2022.

6) Validation de la nomination des nouveaux membres de conseil pour 3 ans : 2023, 2024 et 2025 Kammoun Helmi, Khemakhem Khalil, Bouaziz Younes, Kechaou Wajdi et Ben Nsir Khalil.

7) Validation de la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour 3 ans : 2023, 2024 et 2025 Société AUDITA.

8) Validation du pouvoir pour formalités.

9) Réception de dépôt RNE N°2023F49608067.

2023X01504SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

«2 B. BIO»

Sarl au capital de 30 000 DT

Siège social : 28 rue de l'Energie (8601) ZI Charguia - 2035, Tunis - Carthage

IU : 1357411B

L'Assemblée générale ordinaire des associés du 17 octobre 2023 (p.v enregistré RF Charguia, le 3/11/2023, n°23708598, quitt n°113882), a renouvelé : - M. Robert BISMUTH et Mme Michèle BISMUTH, dans leurs fonctions de co-gérants de la société, tous deux ayant les mêmes pouvoirs séparés les plus larges pour gérer les affaires de la société; - le cabinet «IAM» dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la société.

Ces mandats ont été conférés pour une durée allant jusqu'à l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2025.

Un exemplaire du p.v a été déposé au Registre National des Entreprises le 15 novembre 2023 sous le n° 2023177481.

2023R02800SRLB2

Clôture de liquidation et arrêt définitif de l'activité

SOCIETE PROGRES TECHNOLOGIQUES

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 75.000 DT

Siège social : Rue des Entrepreneurs, ZI Charguia 2, 2035, Ariana - Tunisie

Matricule fiscal : 1090478T

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 octobre 2023 enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 24/10/2023 sous le n°23710350 quittance n°M120453, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation et l'approbation du rapport du liquidateur relatif à la clôture de liquidation et des comptes définitifs de la liquidation, donner quitus entier et définitif et sans réserve au liquidateur et la radiation de la société au niveau du registre national des entreprises.

Un exemplaire du procès-verbal sus indiqué ainsi que du rapport de liquidateur et les comptes de liquidation et les documents nécessaires à la radiation au niveau RNE ont été déposés au centre du registre national des entreprises en date du 25/10/2023 sous n°2023171964 et le 21/11/2023 sous le numéro 2023179240.

2023R02808SRLB2

Ajout d'une filiale

Suivant procès-verbal en date du 30/9/2023 enregistré à la recette des finances Kalaa Kbira à la date du 16/10/2023 sous le numéro 23702511, quittance numéro 64534 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Sousse le 9/11/2023 sous l'annonce n°2023176254 et bulletin n°222. Il a été ajouté une filiale :

Raison sociale : Sté le Pont d'argent

Adresse : Immeuble Chourai rue Imam Sahnoun Kalaa Kbira

Capital : 185000.000 dt

Objet : Entreprise de bâtiment

Durée : 99 ans

Gérant : Issam Chouari.

2023S01403SRLB2

Société Immobilière Panorama et Cie

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 930.000.000 Dinars

Inscrite au registre National des Entreprises sous le n°0605327H

Siège social : Centre molka, Esc. E - Bur N°17, 2092 El Manar II - Tunis

Tél : 71 872 905

Fax : 71 885 499

Email : panorama.immo@gnet.tn

En vertu du P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 01 Novembre 2023, enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 17 Novembre 2023, quittance n°83688, enregistrement n°23504013, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 22/11/2023, dossier n°2023179663.

Les associés ont décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société

- La Nomination de Mr Mongi Fakhfakh en tant que liquidateur investi des pouvoirs les plus étendus.

- Les créanciers éventuels peuvent déposer leurs réclamations au siège social de la société pendant les quinze jours qui suivent l'annonce.

2023402787SRLB2

ARTINVEST SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 5.000 Dinars

6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 1625731K

Suivant un Procès-verbal de la décision collective extraordinaire des associés du 19/10/2023 (enregistré à la Recette des finances El Mahrajane le 6/11/2023 sous Qn°M053933 En°23704818) et Suivant un Acte de cession d'une part du 19/10/2023 (enregistré à la Recette des finances El Mahrajane le 6/11/2023 sous Qn°M053930 En°23104817)

Les associés approuvent la cession de la part sociale;

Un exemplaire du P.V et de l'Acte de cession a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1625731K en date du 13/11/2023 sous dossier n°2023176899.

2023402796SRLB2

WB CINEMAS SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 4.000 Dinars

19, Impasse Sidi Abderraouf - 1008 Tunis

I.U : 1275249F

Suivant un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés du 18/10/2023 (enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi, Tunis le 3/11/2023 sous Qn°M085524 En°23805385).

Les associés ont décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la Société Outsourcing Development Advisory représentée par Monsieur Mahmoud Elloumi pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 18/10/2023 (enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi, Tunis le 9/11/2023 sous Qn°M086420 En°23805498).

Les associés ont décidé de continuer l'activité de la société et d'appliquer l'article 142 du Code des sociétés commerciales.

Dont un exemplaire des P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1275249F en date du 13/11/2023 sous dossier n°2023176900.

2023402797SRLB2

AUTRES SOCIETES

Désignation d'un président de conseil

Société mutuelle de base de service agricole el feija

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société mutuelle de base des services agricoles el feija à Ghardimaou enregistré à la recette des finances Ghardimaou le 10/3/2022 sous le numéro d'enregistrement 22700381, quittance n°M011322 immatriculé au R.N.E n°C1490082022 le 21/03/2022.

Il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de monsieur SELMI FAICEL Présidant du conseil d'administration de la société mutuelle de base de service agricoles el feija

- JEMAI LOTFI vice président.

2023R02802SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé du 9/10/2023, rédigé par maître Khadraoui Hichem, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 11/10/2023 (quittance n°M1061300, enregistré sous le n°23224176).

Monsieur Anwar Ben Abd Elkrim Ben Mohamed Chehibi titulaire de la carte d'identité nationale n°08974941 du 01/6/2015, vend à Nasr Ben Mohamed Elhedi Ben Nasr Ben Ezehi Kadri, titulaire de la carte d'identité nationale n°03729918 de 9/01/2020, tout le fonds de commerce utilisé pour commerce des produits alimentaires générales en détail situé à cité soleil jarzouna Bizerte avec tous ses constituants moraux et matériaux.

Les oppositions sont acceptées chez le vendeur Mr Anwar Ben Abd Elkrim Ben Mohamed Chehibi sis à rue ELYEMEN WED ROUMIN MENZEL ABDERAHMEN Bizerte dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce dans le JORT.

Cette annonce est publiée dans le journal "Echourouk" du 3/11/2023.

2023T01137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cabinet maître Ridha Denguir

Avocat auprès la cour de cassation

11, rue Malta Sghira - Tunis

MF : 0723916H/A/P/000

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 7-11-2023 enregistré à la recette des finances cité Tadhamen le 8-11-2023 sous le n°23205677 reçu n°M091354, Mr Chawki Ben Ammar Ben Sadek Sleimi titulaire de la CIN n°07411147 et de matricule R N E n°1501733C vend à Mr Atef Ben Nejib Ben Salem titulaire de la CIN n°07496631 la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de Tabac avec ses éléments corporels et incorporels sis à la route Bizerte km 8 Sanhaji Mnihla - Ariana.

Toutes les oppositions se font chez l'acheteur Atef Ben Salem au 10, rue 1910 cité Nasr Mnihla Ariana dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 11/11/2023.

2023T01138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte le 8/11/2023 sous le n°23204749 quittance n°M066219 Mme Dhahbia Bent Mohamed Sahraoui a vendu à Mme Mariem Bent Hassen Bouhalouen la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné comme garderie scolaire sis à la rue El Kabch n°24 - Bizerte.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 18/11/2023.

2023T01140FCCC2

Vente d'un fonds commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 7/11/2023 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 21/11/2023 sous le n°8551798 reçu n°M135731 Mme Lamia Ben Abdel Majid Elttibaa; CIN n°08420073; a vendu à Mr Mahdi Ben Mohamed Ridha Aboud CIN n°05499113 la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité de «PIZZARIA» sis à la Rue Slah Eddine Ben Youssef Sidi Daoued la Marsa, matricule fiscal 1570731J au prix de quatre mille cinq cent dinars (4500. 000) dinars. Les oppositions au paiement du prix sont acceptées entre les mains de maître Mostpha Darghouth avocat à la cour dont le cabinet sis au 3 Rue Habib Bourguiba Ain Zaguoin dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT. Cette annonce est parue au journal le Quotidien du 24 novembre 2023.

2023T01141FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente, enregistré à la recette des finances d'Echarguia le 14/11/2023 sous le n°23208992 reçu n°M116570 Md Kammoun Kallel Rekaya, CIN : 00433102 IU 0373172/R domicilié à Tunis Manar 2 avenue Azzouz Rebaie n°17 a cédé à Mr Sellami Amine CIN : 05376650 domicilié à la Résidence Le Golf Bloc 3D Choutrna 1 Soukra Ariana.

Tout le fonds de commerce exploité (comme Pharmacie Type A) dans le local sis à l'immeuble Carthage palace escalier C02 au rez-de-chaussée à Tunis centre urbain nord.

Toutes les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au JORT paru au journal le Quotidien du 22/11/2023 (IP223/11621) entre les mains du rédacteur de l'acte de vente Maître Chaabouni Hassen Avocat cin 05279514 du 30/01/2000 MF 000/P/A/513805H domicilié à «L'ATAC» 12 rue de Hollande Tunis.

2023T01142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 30/10/2023 et 01/11/2023 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 8/11/2023 Quittance n°M068293 Enregistrement n°23202285. Madame Amel bent Foued Mtir épouse Makrem Hafer titulaire de la CIN n°09753686 par procuration de son mari Makrem Hafer vend la totalité du fonds de commerce consacré pour vendre en détails les fruits secs sis à la Rue Taieb Mhiri Korba Nabeul, à Monsieur Houcine Mansri titulaire de la CIN n°06339494. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce dans les délais. Ceci a été publié au journal la Presse le 15/11/2023.

2023R02793FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Société EL MAJD+

MF : 1622570Y

Suivant un contrat de vente en date du 26/10/2023 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 27/10/2023 enregistrement n°23202221 quittance n°M066383.

La Société EL MAJD+ représentée par son gérant Mr Wael Bani a vendu à la Société ART WORLD YOYSSEF représentée par son gérant Mr Ramzi Saleh la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux situé à l'avenue Habib Bourguiba Korba Nabeul 8070.

Publié au journal le Quotidien le 12/11/2023.

2023R02794FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

MALEK EL KHATROUCH

MF : 1750852V

Suivant un contrat de vente en date du 27/10/2023 enregistré à la recette des finances de Korba en date du 27/10/2023 enregistrement n°23202225 quittance n°M066491.

Mr Naoufel Mtar vend à Mr Malek el Khatrouch la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux situé à l'avenue Farhat Hached Korba Nabeul 8070.

Publié au journal le Quotidien le 12/11/2023.

2023R02795FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé de 31/8/2023 enregistre à la recette des finances d'Hammamet enregistrement n°23204888 et quittance n°M120592 daté le 8/9/2023 Mme Massouda Khemissi a vendu à Mr Jabbar Soltani tout le fonds de commerce «FAST FOOD» situé à l'av Taieb M'hiri 8050 Hammamet. Les oppositions sont acceptées chez l'avocat maître Maha Mami sis à l'av de colonel Mohamed Bazzez 8050 Hammamet, la publication est faite aux journaux Essahfa et la Presse le 10/10/2023.

2023R02796FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 31/10/2023 enregistré à la recette des finances de Midoun le 01/11/2023 reçu n°M070964. Monsieur Hassen Ben Noureddine Safraoui titulaire de la CIN n°13410560 délivrée le 20/7/2018 a vendu son fonds de commerce sis en face stade municipal Midoun route Mahboubine Midoun Djerba ayant pour activité principale «vente de volailles et dérivées» avec tout ses éléments physiques et moraux à Madame Houda Ben Ali Ben Rjab titulaire de la CIN n°07269429 délivrée le 01/10/2015.

Toute opposition est recevable au fonds dans un délai maximum de vingt jours de la date d'édition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié au journal «Echourouk» le 16/11/2023 en arabe p 35 et au journal «Le Quotidien» en français p7.

2023R02797FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé le 31/10/2023 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Jendouba le 9/11/2023 sous Numéro d'enregistrement 23006154 quittance n°M077880 Monsieur Sediri Rahoui Kamel ben Salami ben Mohamed titulaire de la CIN n°02429208 demeurant à cité Hadaek Ghardimaou a donné à son fils monsieur Sediri Rahoui Ben Kamel ben Salami titulaire de la CIN n°07975789 demeurant au 40 cité Hadaek Ghardimaou la totalité du fonds de commerce et la parcelle de terrain limitrophe destiné à la vente de matériaux de construction sis à la zone industrielle route souk Ahres Ghardimaou.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès du bénéficiaire de cette donation à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiquée et ce dans un délai de (20) jours à compter de la publication de cette annonce au Jort.

Le présent avis a été publié au Journal «Essabeh» le 11/11/2023

2023R02803FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 10/11/2023 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 10/11/2023 sous Quittance n°M067205, enregistrement n°23203610, la société TMS TECHNOLOGIES société unipersonnelle à responsabilité limitée son représentant légal son gérant monsieur Hamdi Bouslama a cédé à madame Houda Bent Younes Ben Ammar Mbarek épouse Samir Yahyaoui, la totalité du fonds de commerce situé à la rue elouns la route nationale n°01 kilomètre 14 n°2 Ezzahra Ben Arous sous le seul identifiant n°1281346T comprenant les éléments corporels et incorporels indiqués dans le dit contrat pour l'exploiter à tout genre de commerce.

Les oppositions seront faites entre les mains de madame Houda Mbarek sise à Doukali Morneg Ben Arous et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié dans les deux journaux le Quotidien et Echourouk du 17/11/2023.

2023R02804FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi en date du 11/10/2023 et 13/10/2023 à la municipalité de Rafraf et enregistré à la recette des finances de Ras Jebal en date du 16/10/2023 n° de quittance M077093 n° d'enregistrement 23203301 monsieur Larbi Ben Othman Wafi a vendu à monsieur Nabil Ben Larbi Wafi un fonds de commerce à usage de vente de tissus situé à l'avenue de Ali Belhaouane à Ras Jebel. La vente implique uniquement les éléments incorporels. Le fonds de commerce n'est pas inscrit au registre de commerce.

Les oppositions devront être présentées dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la date de la parution de cet avis au JORT et seront reçues chez l'avocat rédacteur de l'acte maître Mohamed Osman avocat à Place des Martyrs Ras Jebal. Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien le 18/11/2023.

2023R02809FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Hammam Sousse le 17 novembre 2023 sous le n°23207449 quittance n°116178 Mr Rached Ben Nasr JEGHAM titulaire de la carte d'identité nationale n°09277066 vend à Mr Rachid ben Salem ben Mbarek titulaire de la carte d'identité nationale n°02869689 la totalité du fonds de commerce exploité comme magasin de vente d'équipements domestiques et de produits en verre au local sis à la rue Hédi Chaker à Hammam Sousse.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat maître Mohamed Halloul à son cabinet sis à l'avenue de la république à Hammam Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cet avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Echourouk n°11758 du 23 novembre 2023.

2023S01410FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 16/11/2023 enregistré le 20/11/2023 à la recette des finances Menzel Chaker quittance n°M016769, n° d'enregistrement 23200781, M. Triki Riad a vendu à M. Kotti Ahmed tout le fonds de commerce sis à Merkez Kammoun Menzel Cheker Sfax avec tous ses éléments matériels et incorporels exploité comme pharmacie Triki Riad pharmacie de nuit catégorie «B».

Toutes oppositions seront reçues, dans le délai légal à la demeure du Maître Belguith Mohamed avocat à la cour de cassation imm taparura bloc «B» étage 3 Sfax.

Une copie de cet acte a été publiée au journal le Quotidien du 25/11/2023 et au journal Echourouk du 25/11/2023.

2023X01509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 26/10/2023 enregistré à la recette des finances à Mateur le 26/10/2023, quittance n°M067124 et n° d'enregistrement 23102199 Monsieur Samir Ben Taher Ben Mohamed Khemiri titulaire de la carte d'identité nationale n°00275028 en date du 10/7/2014 a vendu à Monsieur Anis Ben Mohamed Ben Ahmed Tayachi titulaire de la carte d'identité nationale n°08119409 en date du 27 mars 2000. Le fonds de Commerce "RESTAURANT" Avenue Habib Bourguiba n°01 Mateur.

Les objections doivent parvenir à l'acheteur à son adresse sise au 257 Cité Essadaka Mateur, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel et au journal le Quotidien du 16/11/2023.

2023402780FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté et enregistré le 15/11/2023 à la recette des finances de Raoued sous le n°M122050 quittance 23205706 Marouen BILEL a vendu à Sofiene ANANE le fonds de commerce destiné à la vente de parfums sis au 2 bis du RDC de l'immeuble faisant l'angle rue Sadrabaal et Ammar Dakhlewi cité el Ghazela - Ariana.

Les oppositions sont recevables au cabinet de maître ANANE khedija sis à la résidence el fawz avenue Ibn Khaldoun Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

Paru au journal le Temps le 23/11/2023.

2023402781FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date du 10/11/2023 enregistré à la recette des finances de Mareth le 10/11/2023 Quittance n°M051215 enregistrement n°23201458 Mr Zitouni Fethi Titulaire de la C.I.N n° 03372962 délivrée à Tunis le 6/10/2018 a vendu le fonds de commerce destiné comme Pizzeria et Fast Food situé au boulevard 27 Octobre Mareth à Mme Chaâir Afef Titulaire de la C.I.N n°05882231 délivrée à Tunis le 24/02/2014.

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

La présente annonce a été publiée aux deux journaux Echourouk et le Quotidien le 18/11/2023.

2023402782FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date du 17 Août 2023 enregistré à la recette des finances Rue Boulbaba Mrabet Gabès le 17/8/2023 Quittance n°MO52604 enregistrement n°23206813 et un contrat complémentaire sous seing privé en date du 1er septembre 2023, enregistré à la recette des finances Rue Boulbaba Mrabet Gabès le 1er Septembre 2023 Quittance n°056149 enregistrement n°23707287 Mr Ben Gouider Abdeljjalii Titulaire de la C.I.N n°05901603 délivrée à Tunis le 01/02/2022 a vendu le fonds de commerce destiné comme café Nom Commercial «Café Essalem» situé à la Route de Matmata - Ville de Mdou à Mme GAMMOUDI Narjes Titulaire de la C.I.N n°05920191 délivrée à Tunis le 28/11/2008.

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T.

La présente annonce a été publiée aux deux journaux Echourouk et le Quotidien le 23/9/2023.

2023402783FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite acte S. S. P en date du 20/9/2023 enregistré à la Recette des Finances Mégrine le 17/10/2023 Sous n°23205955 quittance n°M077525, Mr Nouredine Ben Ahmed Ben Salah Ben Rkhissa CIN : 05046019 et Moncef Ben Ahmed Ben Salah Ben Rkhissa CIN : 05138187 vendent à Mme Ilhem Bent Mustafa Ben Tahar Chortani CIN : 05438060 sous toutes les garanties de fait et de droit la totalité du fonds de commerce d'un Café de 1ère Catégorie enregistré au R N E sous n°0831229T connu au paravent Café Essouk de nos jours café Elbellar sis au 22 Av. Habib Bourguiba Mégrine Ben Arous

Toutes oppositions doivent être déposées au Cabinet de Maître Chafai Halaouet sis au 25 bis Rue d'IRAN Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 22/11/2023.

2023402785FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 9/11/2023 enregistré à Tunis le 16/11/2023 à la recette des finance rue d'Autriche Tunis (reçu n°M083082) n°23205554.

Mr Mohammed Khalil Ben Mansour a vendu à la société ALI SFAXI FOOD (matricule fiscal M/A/1834612) un fonds de commerce exploité en restaurant, au local n°B1.10 complexe immobilier ESPACE TUNIS Montplaisir - Tunis.

Les oppositions doivent être notifiées au cabinet de Maître Mhiri Mahmoud sis à Espace Tunis Bloc B 3ème Etage - Montplaisir.

Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 22/11/2023.

2023402794FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 13/11/2023 enregistré à la recette des finances Roued quittance n°M121107 enregistrement 23205651 zeineb Rebaii ép Mejri a vendu la totalité du fonds de commerce ayant comme activité vente des fruits secs à Sihem Mejri situé à 29 cité snit borj touil Ariana.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 22/11/2023.

2023402799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat légalisé en date du 10 novembre 2023 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 10 novembre 2023 quittance n°074945 ; Mme Hela bent Sadek Ben Gouta et Anissa bent Sadek Kebli, ont vendu à Mr Akram Ben Abdehamid Lachhab Tout le fonds de commerce exploité pour activité de vente de produits divers; situé à la place du Martyr Bejoui au bord de la rue de Paris Bizerte R.N.E 1667109/Y

Les oppositions se font au cabinet du maître Youssef Ben Ameur sis au 45 Avenue Bourguiba Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Achourouk en date du 17 novembre 2023.

2023402801FCCC2

Contrat de concession du fond de commerce

Suivant un acte sous seing privé Rédigé par Darragi Ikdem avocat à la cour de cassation daté de 12 Octobre 2023 entre Mr Fehri Wertani comme donneur et Mr Hmida Wertani comme le cédant à son profit fonds de commerce "café" situé au coin rue Farhat Hached et rue d'Alger situé à Menzel Bourguiba l'acte est enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 13 octobre 2023 reçu n°M072809 enregistrement 23202184 publié à chourouk n°11730 le jeudi 26 octobre 2023 la page 6 (publicité) et le quotidien l'année 23 n°6945 même jour page 28.

Toute opposition aura lieu chez Maître Darragi Ikdem Avocat à la cour de cassation 42 Rue de l'indépendance, Menzel Bourguiba.

2023402803FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Mornag, le 21/11/2023 sous le numéro 23302437 quittance numéro 072462 Monsieur Makrem ben el Hadi ben al Sghair a donné en gérance libre à Monsieur Mabrouk ben Ettaher ben Saleh el Ouertatani Akrem Wissem Ben Kamel Zouabi la totalité du fonds de commerce lui appartenant à Polir et vendre du marbre sis à Boujardgua Mornag Ben Arous et ce pour une durée de (05) ans renouvelables à compter de 1er décembre 2023 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront requises dans les 20 jours à partir de cette annonce à l'adresse du fonds de commerce.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 23/11/2023.

2023R02810FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat sous seing privé établi par Maître Bouhaouel Samah Avocate à la cassation en date du 02/6/2023 enregistré à la Recette des finances de Moknine le 12/6/2023 reçu n°43559 enregistrement n°23301410, Monsieur Zakhama Mohamed Mekki, demeurant à la rue de la République Moknine Monastir, a loué à Monsieur Sassi Anis demeurant à la rue de Jasmin Moknine Monastir une partie du fonds de commerce exploité dans l'activité de tous types de commerce sujet de la carte d'identification fiscale 968094/A.

Cet extrait est publié au journal le Quotidien en date du 30/8/2023.

2023S01401FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat sous seing privé établi par Maître Bouhaouel Samah Avocate à la cassation en date du 14/8/2023 enregistré à la recette des finances de Moknine le 24/8/2023, reçu n°60142 enregistrement n°23301920, Monsieur Zakhama Mohamed Mekki, résident à la rue de la République Moknine - Monastir, a loué à Monsieur Maatoug Khalifa résident à la rue de Jasmin Moknine - Monastir une partie du fonds de commerce exploité dans l'activité de tous types de commerce sujet de la carte d'identification fiscale 968094/A.

Cet extrait est publié au journal le Quotidien en date du 30/8/2023.

2023S01402FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en signature légalisée daté du 02/5/2023 et enregistré à la recette des finances de Mohamed Maarouf Sousse le 18 mai 2023 sous le n°23301601 reçu n°M040513 la société Hôtel et tourisme de la Médina, Hôtel Ahla, Société à Responsabilité Limitée en la personne de son représentant légal matricule fiscal n°0009270L a loué en location gérance le fonds de commerce exploité dans le rez-de-chaussée de l'hôtel Ahla à l'occasion de son activité secondaire de café et restauration rapide, sis à son siège à la place de la Grande Mosquée Sousse Médina. Le présent avis a été inséré au journal le Quotidien du 24/11/2023.

2023S01405FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Tunisienne pour le Renouveau Educatif

Son objet : Educatif

Ses objectifs :

- Travailler à utiliser la technologie moderne pour améliorer l'éducation interactive

- Travailler sur le renforcement de l'enseignement interactif en développant l'infrastructure technologique

- Chercher à intégrer la technologie dans le processus éducatif

- Etablir des liens avec des associations similaires dans les objectifs.

Le comité de direction :

Président : Faouzi Messaoudi

Secrétaire général : Marwan Madaini

Trésorier : Haithem Madaini.

Son siège : Rue de la République, Majel Bel Abbes, 1214, Gouvernorat de Kasserine.

2023T01139APSF1

Constitution du Syndicat de copropriétaires et des adhérents

Du complexe cité Errimel à Nabeul

Suivant PV enregistré à la recette des finances de Nabeul le 02/10/2023 sous n°23705322 Quittance n°M093311 et PV enregistré à la recette des finances de Nabeul le 8/11/2023 sous n°23706192 Quittance n°M0105253 a été constitué le Syndicat de copropriétaires et des adhérents du complexe cité Errimel à Nabeul sis à Rue Casablanca Nabeul l'assemblée générale a décidé la désignation des membres du syndicat :

Président : Nasseur El Ksontini

Trésorière : Mme Raoudha Benjaballah.

2023R02792APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club de l'Union des Sports Mécaniques

Objet : Sportif

But : Former et encadrer des jeunes, les encourager à participer à des activités sportives et développer leurs capacités sportives et physiques, notamment en Sports mécaniques.

Siège : 1 Rue Youssef Edriss - Sahloul 2- 4054 Sousse

Carte N° : 74-06/2023

Correspondance : N°3927 du 13/11/2023

Président : Chamseddine ZEMZEMI

Vice-président : Mohamed Fethi BEN HLIMA

Secrétaire Général : Mohamed Rached BROUK

Trésorière : Sondos LAHBAZI.

2023S01404APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Avenir Bizerte Sport

Adresse : District Nakhla 3, Route Borj Taleb, Bizerte.

Objectifs : L'association a pour objectif de former et encadrer des jeunes, de les encourager, de développer leurs capacités physiques et techniques, et de les faire progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Elle s'engage également à participer à diverses compétitions sportives sous la tutelle de la fédération des sports lequel il est impliqué

Référence fondatrice : Procès du rassemblement fondateur du 14 janvier 2023

Le comité fondateur est composé de :

- Imen Gharbi : Présidente

- Mohamed Khadhar : Vice-président

- Mourad Mhalla : Secrétaire Général

- Hana Amraoui : Trésorière.

2023402793APSF1

Homologation de résolutions

Election du syndicat

De la Résidence Hallouma bint El Fakhri

Suite au procès verbal électoral qui s'est déroulé le 6-11-2023 pour la Résidence Hallouma bint El Fakhri sise à la Rue de Coing - El Manar 1 - Tunis enregistré à la Recette des finances d'El Manar sous le numéro d'enregistrement 23803349 et la quittance numéro M067051, ont été élus :

Président : Mohamed El Haj Mabrouk

Secrétaire général : Nizar Ben Naceur

Trésorier : Mustapha Ben Arfa.

2023402804APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : «BH BANK» (anciennement «LA BANQUE DE L'HABITAT»), Société anonyme, immatriculée au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le numéro B138811996, dont le siège social est situé au 18 Avenue Mohamed V, ayant pour domicile élu le cabinet du Maître Besma Abbessi, Avocate près de la cour de cassation, dont l'étude est au A1, résidence l'Etoile du nord, rue Ahmed Hamza, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis.

Partie saisie : «LA SOCIETE BOCONCEPT», SARL, dont le siège social est au 22 rue de l'argent, Soukra 2036.

Avocat poursuivant : Maître Besma Abbessi, Avocate près de la cour de cassation, dont l'étude est au A1, résidence l'Etoile du nord, rue Ahmed Hamza, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis. MF n°0376544N.

Immeuble mis en adjudication : La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie, objet du titre foncier, n°35199 Ariana dénommé «ARDH BEN TRIF 7», sis au 22 rue de l'argent, Soukra.

Il s'agit d'un immeuble clôturé divisé deux parties, la première est située au 22 rue de l'argent et la deuxième au 22 Bis. La première bâtie est un immeuble de quatre étages (élevé de trois étages sur rez-de-chaussée), la deuxième partie quant à elle est levée un seul étage sur rez-de-chaussée.

La totalité de la superficie est de 945 mètres carrés.

Mise à prix : Neuf cent quatre vingt quatorze mille (994.000,000 D) auquel s'ajoutent les frais judiciaires.

Date et lieu de la vente : Lundi 25/12/2023 à 9 Heures du matin et suite devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de l'Ariana.

Visite de l'Immeuble mis en vente : Pendant la journée durant toute la semaine.

Pour de plus amples renseignements, un exemplaire du cahier des charges est à la disposition des éventuels acquéreurs auprès du greffe du tribunal de première instance de l'Ariana et à l'étude de l'avocate poursuivante Maître Besma Abbessi, Avocate près de la cour de cassation.

La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un Avocat et après la consignation au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Pour les étrangers ils doivent obtenir au préalable une autorisation du gouverneur de l'Ariana.

2023T01143VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après abaissement du prix

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Tozeur et ce le lundi vingt cinq décembre deux mille vingt trois (25/12/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Arabe Tunisien Bank (ATB) au nom de son représentant légal inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le n°B167001997 qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis au 133, Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sis à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la Cour de Cassation ayant son étude Avenue Habib Tharneur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax sa matricule fiscal 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Le Sieur Issa Maamar (en sa qualité du garant du règlement) titulaire de la carte d'identité nationale n° 00695903 qui a élu son domicile au bureau de Maître Chedhly Ben Younes sis à l'Avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°2476 Tozeur dénommé "Issa" appartenant au saisi Issa Maamar en sa qualité de caution et qui se trouve à Nafta Gouvernorat de Tozeur.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu délimitée par les bornes en béton ayant une superficie de 2 hectares 6 ares et 24 centiares, située au bord d'une piste agricole limitée au Nord par Khmaies Bouchiba d'un côté un terrain nu appartenant à autrui d'un autre côté au Sud par Adel Bousarssar, à l'Est par un terrain nu appartenant à autrui et à l'Ouest par une piste agricole dans une partie et la propriété du défendeur Issa Maamar dans l'autre partie le terrain est plat de forme oblique non loin du réseau électrique.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble appartenant au saisi indiqué ci-dessus a été fixé après abaissement de 40 % de la mise à prix à quatre vingt dix huit mille neuf cent quatre vingt quinze dinars 200 millimes (98.995,200 dinars) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Tozeur où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2023X01507VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 et ce le mercredi vingt sept décembre deux mille vingt trois (27/12/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Kamel Ben Hamed Cheikh Rouhou, sa carte d'identité nationale n°01101534 qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133, Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Faouzi Ben Sadok KAFFEL, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05236973, demeurant à la Route El Ain km 1.5 Merkez Kriaa Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts indivises appartenant au saisi dont le nombre s'élève à 10 parts de la totalité des 54 parts de l'ensemble de la moitié dans l'indivision du reste de la parcelle de terrain Est clôturée par un siège couvrant une superficie de 649 m² sise Route d'El Ain km 2 Sfax sur laquelle a été édifié un logement qui se compose de deux étages un rez-de-chaussée qui se compose d'une véranda, un hall comportant une coupole d'aération, 4 chambres, des escaliers couverts, une cuisine, une salle de bain, une salle d'eau, la superficie couverte est de 182 m².

Un étage supérieur qui se compose d'un salon, deux chambres, un petit hall, une cuisine, une salle d'eau avec un couloir.

Sa superficie couverte est de 71,2m.

L'immeuble est limité au Sud par Jomaa Kerkenni et un passage d'où son accès à l'Est par Ayedi et Mhiri au Nord par Dar Assel et à l'Ouest par Ben Amor. On trouve à l'Angle Est de l'Immeuble un studio d'une superficie de 29 m², la totalité de l'immeuble est ancienne et manque de maintenance.

L'aspect extérieur de l'immeuble est au dessous de la moyenne.

Mise à prix : La mise à prix des parts indivises dont le nombre s'élève à 10 parts de la totalité des parts divisées en 54 parts de l'ensemble de la moitié dans l'indivision de l'immeuble décrit ci-dessus et appartenant au saisi et définies dans le rapport de l'expert judiciaire des affaires foncières Monsieur Taieb Ben Othmane suivant ordonnance sur requête a été fixé à vingt six mille cent soixante quinze dinars 925 millimes (26.175,925 dinars) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2023X01508VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : 1- Mohamed Ben Hedi Aydi CIN 05376365 demeurant à la rue Ibn Khaldoun n°19 Sakiet eddayer et à la route Saltnia km 5.5 chez Tarek Khalfallah Sfax.

2- Hédi ben Mohamed Ben Daw Aydi CIN 00517853 demeurant à la rue Ibn Khaldoun n°19 Sakiet Eddayer Sfax et à impasse Bouain km6 Sfax.

3- Fahima Bent Sadok ben Mohamed Njeh CIN 01083508 demeurante à la rue Ibn Khaldoun n°19 Sakiet eddayer Sfax et à impasse Bouain Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Saltnia rue Ibn Khaldoun n°19 consistant en un terrain d'une contenance de 365 m² sur le quel est édifié une villa composée de 4 chambres, une salle, un séjour, une cuisine, bloc sanitaires et un garage au coin nord ouest, la superficie totale couverte est de 210m² au dessus de la villa un étage appartenant à un tiers. L'immeuble est délimité du coté sud par Walid Aydi, du coté nord par une rue d'où son entrée et du coté ouest par Belguesem Aydi et Hedi Aydi et du coté est par une rue de 12 mètres de largeur d'où son entrée.

Mise à prix : (255.625.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 25/12/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01512VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Ali Ben Mohamed Dziri CIN 05256810 demeurant à la route de l'aéroport km 2.5 rue 518 n°18 Sfax.

2/ Lamia bent Azzedine Weli épouse Dziri CIN 05332137 demeurante à la route l'aéroport km2.5 bir hlou Sfax.

Le fol enchérisseur : Mohamed Rekik demeurant à la route de Gabès km7.5 Sidi Abid Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé «feyez» objet du TF n°110811 Sfax sis à la route de Gabès km4 au bord de wed maao gouvernorat de Sfax composé de 3 parcelles (1.2.3) d'une contenance de 6505 m².

La parcelle n°1 : d'une contenance de 2246 m² contenant au coté nord est une construction d'une superficie de 34 m² délimité du coté sud par une parcelle de terrain, puis la parcelle n°2, du coté est par une entrée, du coté nord par la parcelle objet de réquisition d'immatriculation n°22229 Sfax et du coté ouest par le TF n°250531.

La parcelle n°2 d'une contenance de 2432 m² délimité du coté sud par la parcelle n°3, du coté est par une entrée, du coté nord par une limite et la parcelle n°1 et du coté ouest par le TF n°250531.

La parcelle n°3 d'une contenance de 1827 m² contenant un transformateur électrique au coté sud est d'une contenance de 23 m² délimité du coté sud par un voisin, du coté est par une entrée, du coté nord par la parcelle n°2, de coté ouest par le TF n°250531.

Les trois parcelles et la parcelle qui ne fait pas partie du TF qui sépare la parcelle n°1 de la parcelle n°2 constituent un terrain clôturé.

Mise à prix : (300.000.000 dt).

Le montant de l'adjudication prononcée au profit du fol enchérisseur : (408.400.000 dt)

La date et lieu de la vente : le 27/12/2023 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X01513VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Karim Aouini

Avocat

50 Rue Mokhtar Attia Tunis

Tél : 71 341 011/ 98 922 102

Partie saisissante : Banque Nationale Agricole, société anonyme, inscrite au registre national des sociétés sous le numéro L 123, sis à l'avenue Hédi Nouira Tunis, domicilié au cabinet de son avocat Maître Karim Aouini au 50 rue Mokhtar Attia Tunis.

La partie saisie :

1- Monsieur Raouf Ben Mustapha Ketata, demeurant à Hiboun Mahdia.

2- Mme Hajer Bent Mahmoud El Euch épouse Ketata, demeurant à Hiboun Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Karim Aouini étude sis au 50 rue Mokhtar Attia Tunis. MF : 000/P/A0796646F

L'immeuble saisi : L'immeuble se trouve sur le coté Est de la route Manakaa de Rjich plage Mahdia, d'une superficie de 585 m². Il représente une parcelle de terrain quasi rectangulaire ouvrant du coté Ouest sur la route principale et du coté Est sur la demeure de la partie saisie. Il comporte un local (Makhzen) d'une superficie de 35 m² et d'une autre partie bâtie d'une cuisine et une salle de bain et deux garages d'une superficie de 55 m².

Il est bordé par la qibla de la propriété de Nabil Triki d'une longueur de 28.40 m, de l'Est le reste de l'immeuble de la partie saisie d'une longueur de 20.50 m, du milieu un terrain nue revenant à Hsan et Naima Fkih d'une longueur de 27.85 m et de l'Ouest la route Manakaa d'une longueur de 21.20 m.

La mise à prix : Cinq cent cinquante et un mille cinq cent Dinars (551.500,000 DN) suivant le rapport de l'expert Himden Soua nommé par ordonnance sur requête établie par le premier président du Tribunal de Première Instance de Mahdia sous le numéro 5628 en date du 29/11/2022; sans les frais qui seront prononcés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi vingt cinq décembre de l'année deux mille vingt trois (25/12/2023) à partir de neuf heures du matin au Tribunal de Première Instance de Mahdia.

Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consignés au moins le tiers de la mise à prix au ayant présenté à cet effet un chèque certifié. Les étrangers doivent présenter l'autorisation préalable du gouverneur.

Visite des lieux : Possible tous les jours.

NB : Pour plus de renseignement et pour consulter le cahier des charges veuillez contacter le Greffe du Tribunal de Première Instance de Mahdia ou le Cabinet de l'Avocat poursuivant.

2023402795VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Demandeur : Noureddine Ouechni liquidateur de succession feu Hsan Gharbi par ordonnance tribunal de 1ère Instance Tunis n°65863 du 4/9/2009.

Défendeurs :

Héritiers Hsan Gharbi :

- Moufida Gharbi, Fawzia Gharbi, Radhia Gharbi, Résidence Diar Soukra Bloc 4, 1er étage app 413 Cité Taieb Mhiri Soukra domiciliée Cabinet Maître Zouhaira Ben Ibrahim 44 bis avenue Bab Bnet Tunis.

- Adel Gharbi, Ridha Gharbi, 1 rue Victor Hugo La Marsa Tunis domiciliés Cabinet Maître Zouhaira Ben Ibrahim 44 bis Avenue Bab Bnet Tunis.

- Hayet Gharbi, Route Soukra Km 4 Cité Amel 31 rue 667 Sfax domiciliée Cabinet Maître Zouhaira Ben Ibrahim 44 bis avenue Bab Bnet Tunis.

- Jameleddine Gharbi, domicilié Cabinet Maître Wassim Allouche rue Ibn Tafarjine Belvédère Tunis et au Cabinet Maître Zouhaira Ben Ibrahim 44 bis avenue Bab Bnet Tunis

- Mohamed Gharbi, 1 rue Victor Hugo La Marsa Tunis domicilié Cabinet Maître Fathi Ouertani 1 rue d'Egypte Lafayette Tunis

- Monia Bent Hedi Gaaloul, 17 rue Wadi Meliane La Marsa Tunis domiciliée Cabinet Me Amor Chetoui 15 Rue Omar Ben Kadeh complexe Montplaisir fin avenue Kheiredine Pacha 1073 Tunis.

- «Al Joumhouria Lel Baath Al Akari» société à responsabilité limitée identifiant unique 1409795W, 6 Souk El Berka Tunis (à titre préventif)

Avocat poursuivant : Me Baziz Ben Hadj Yahia avocat à la cour de cassation MF : 000PA879623/G sis au 5 Rue Mustapha Sfar 2ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Désignation des biens à vendre :

6 biens immobiliers objet des titres fonciers : 152559 Tunis (69 m², 152560 Tunis (49 m²), 152561 Tunis (71 m²), 152562 Tunis (97 m²), 152563 Tunis (15 m²), 152564 Tunis (9 m²), soit total 310 m² (construit sur terrain 560 m²) avec parties communes titre 61665 Tunis sis angle rue Victor Hugo et rue Abderrahmane Mami La Marsa au rez-de-chaussée villa composée de plusieurs locaux appartenant aux défendeurs par héritage de feu Hsan Gharbi et Khadija Ben Ismail, et pour Monia Gaaloul, par donation de Jameleddine Gharbi, du titre 152559 Tunisie (05/69 parts indivises seulement) et 152560 Tunisie (3,5/49 part indivise seulement) et 152561 Tunisie (05/71 parts indivises seulement) et 152562 Tunisie (07/97 parts indivises seulement) estimés par l'expert judiciaire Mohamed Nasser Majdi dans son rapport du 28/12/2022 et son expertise complémentaire.

Désignation de la propriété à vendre :

Les immeubles au quartier résidentiel la Marsa, en bordure avenue Victor Hugo et avenue Abderrahmane Mami, appartements résidentiels et commerciaux construits sur terrain d'une superficie 560 m².

- Titre Foncier 152562 Tunis «Dar Hana» 97 m² composé parcelle 04 au rez-de-chaussée de l'immeuble, comprend 4 chambres salon cuisine salle de bain avec un sol Jeliz portes bois rouge plafond Dalle.

- Titre Foncier 152560 Tunis «Dar Hsan» 49 m² composé parcelle 02 au rez-de-chaussée de l'immeuble dans partie nord-ouest de la propriété, studio avec deux chambres salon cuisine salle de bains sol Jeliz portes bois rouge plafond Dalle.

- Titre Foncier 152561 Tunis «Ferdaws» 71 m² composé parcelle 03 au rez-de-chaussée composé deux locaux résidentielle et commerciale forme rectangulaire face avenue Abderrahmane Mami sol céramique fenêtres aluminium.

- Titre Foncier 152563 Tunis «Saada» 15 m² composé parcelle 05 au rez-de-chaussée avec local commercial cafétéria avec Titre n°152564 Tunis forme rectangulaire face rue Abderrahmane Mami, sol céramique fenêtres aluminium.

- Titre Foncier 152564 Tunis «Khadija» 9 m² composé parcelle 06 au rez-de-chaussée de l'immeuble, comprend local commercial cafétéria avec titre 152563 Tunisie, sol céramique et plafond Dalle.

-Titre Foncier 152559 Tunis «Oufok» 69 m² composé parcelle 01 au rez-de-chaussée de l'immeuble comprenant 2 chambres séjour cuisine salle de bain.

Mise à prix :

- Titre 152559 Tunis : 394.412D903 (trois cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent douze dinars et 903 millimes

- Titre 152560 Tunis : 280.090D323 (deux cent quatre-vingt mille quatre-vingt-dix dinars et 323 millimes)

- Titre 152561 Tunis : 405.845D161 (quatre cent cinq mille huit cent quarante-cinq dinars et 161 millimes)

- Titre 152562 Tunis : 554.464D516 (cinq cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante quatre dinars et 516 millimes)

- Titre 152563 Tunis : 85.741D935 (quatre vingt cinq mille sept cent quarante et un dinars et 935 millimes)

- Titre 152564 Tunis : 51.445D161 (cinquante et un mille quatre cent quarante-cinq dinars et 161 millimes).

Soit total pour les 6 biens : 1.772.000.000 D (un million sept cent soixante-douze mille dinars).

Date et lieux de la vente : Mardi vingt six décembre deux mille vingt-trois (26/12/2023) à neuf heures du matin à l'audience de la chambre des criées au Tribunal de 1ère Instance de Tunis situé à Tunis (affaire n°8330).

Conditions de visite : La propriété peut être visitée toute la semaine durant la journée. Les étrangers ne peuvent participer à la surenchère et acheter qu'après avoir produit autorisation du gouverneur. La surenchère ne peut se faire qu'en faveur de celui qui a déposé le tiers au moins du montant de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou présente un chèque certifié ou caution bancaire irrévocable du même montant, à l'exception du poursuivant, et par avocat il est possible de consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis ou du bureau de Maître Baziz Ben Hadj Yahia.

2023402800VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite de la société

E SYNERGIE SERVICES SA

Le tribunal de 1ère instance Tunis 1, a prononcé le jugement de Faillite n°957 le 7/11/2023 à l'encontre de la société E SYNERGIE SERVICES SA I.U 1260532D sise au 03 avenue Louis Braille Tunis, en cessation de paiement depuis 7/5/2022 et en désignant Mme Ghaya Tej Elmolk Belkhouja juge commissaire et l'expert Rached Zaghdoudi syndic de faillite. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire leurs créances avec tout document justificatif dans le délai légal au bureau de Syndic sis centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4.

2023R02798VEPA2

Faillite de la société

SMVDA ECHABAB SA

Le tribunal de 1ère instance Tunis 1, a prononcé le jugement de Faillite n°662 le 7/11/2023 à l'encontre de la société SMVDA ECHABAB SA I.U 0614749D sise au 60 rue ibn Khaldoun Tunis, en cessation de paiement depuis 7/5/2022 et en désignant Mme Ghaya Tej Elmolk Belkhouja juge commissaire et l'expert Rached Zaghdoudi syndic de faillite. Les créanciers de ladite société sont tenus de reproduire leurs créances avec tout document justificatif dans le délai légal au bureau de Syndic sis au centre Challekh bloc A 2ème étage bureau 1 Mourouj 4.

2023R02799VEPA2

Réduction du prix initial et Prolongation du délai de la vente

Société de Climatisation Alfatimyne pour Les Travaux de Climatisation et de Chauffage Central

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - 5100 Mahdia

I.U : 1031538K

En vertu d'une décision rendue par la le juge commissaire du tribunal de première instance de Mahdia sous le n°933 en date du 20 novembre 2023, Mr Ismail SBAI ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de syndic de la faillite de la société ci-dessus indiquée, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à la vente d'un immeuble sis à Borj Aarif - Mahdia et qui se compose d'un sous sol, rez-de-chaussée et trois étages est prolongée au 10 janvier 2024 sachant que la mise à prix est réduite à 10 % du prix initial.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'immeuble objet de la vente suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 200,000 dinars. Pour plus de renseignements veuillez contacter le 53892070.

2023S01406VEPA2

Réduction du prix initial et Prolongation du délai de la vente

Société Helmi de Carrelage S.A.R.L.

Siège social : route de Sousse Km 3 El Jem 5160 - Mahdia

I.U : 1051950E

En vertu d'une décision rendue par le juge commissaire du tribunal de première instance de Mahdia sous le n°934 en date du 20 novembre 2023, Mr Ismail SBAI ayant le siège au cabinet n°10 immeuble El Baraka avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, en sa qualité de syndic de la faillite de la société ci-dessus indiquée, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à la vente d'un terrain immatriculé d'une superficie de 17640 m² sis à rue Farhat HACHAD (route de Tunis) El JEM - Mahdia est prolongée au 10 janvier 2024 sachant que la mise à prix est réduite à 10 % du prix initial.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra constater le terrain objet de la vente suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 200,000 dinars.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le 53892070.

2023S01407VEPA2

Faillite

Société SUNMED DE CONFECTION S.A.R.L.

Siège social : Avenue 7 novembre SIDI ALOUANE - Mahdia

I.U : 0878404S

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 14 novembre 2023 affaire n°2023/04, il a été déclaré :

- La mise en faillite de la Société SUNMED CONFECT S.A.R.L. et la fixation de la date de cessation des paiements à partir du 5 novembre 2021.

- La mise en faillite du gérant de ladite société «Hédi Ben Mohamed DARDOURI»

- La désignation de Mr. Ismail SBAI en tant que Syndic de la faillite.

Les créanciers de la dite société et du failli doivent inscrire leurs créances auprès de Syndic dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, dans un délai de quinze jours à partir de ladite publication.

2023S01408VEPA2

Remplacement du syndic de faillite

Société Etablissement Général D'électro-Ménager «EGM»

Au capital de : 20 000 D

Siège social : GALAXIE 2000 Rue d'Irak Tour B 5ème étage Tunis

Identifiant Unique : 0046012C

Dans le cadre du Jugement de Faillite n°356 émanant du Tribunal de première instance de Tunis en date du 28/6/2006 relatif à Société Etablissement Général d'électro-ménager «EGM», et suivant la décision de la chambre du Conseil au Tribunal de première instance de Tunis en date du 14/11/2023, il a été décidé le remplacement du Syndic de faillite Bechir ATTIA par l'expert Ameur MANSOUR en qualité de Syndic de faillite de la dite société.

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App N°6 - 1002 Tunis Tél : 71830168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2023402788VEPA2

Ouverture des procédures des règlements judiciaires

Société Inter Maghreb Meubles

ETS ALAYA BASLY

SA au capital de 1843 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jendouba

IU : 0019229Q

Selon décision du tribunal de première instance de Jendouba du 21

novembre 2023 il a été décidé de nommer l'expert Akram CHRITI, en qualité d'Administrateur Judicaire sous contrôle de juge commissaire Mme Houda BEN NEJMA.

Les créanciers de la société sont appelés à enregistrer leur dettes auprès de l'administrateur judiciaire sis au 5 bis Avenue Tahar BEN AMMAR, Bloc B, app 204 Manar 2 Tunis Tunisie et ce dans un délai de 30 jours pour les résidents et 60 jours les non-résidents à partir de la date de la publication au JORT.

2023402790VEPA2

Opposition à la distribution des fonds

Société WS TEXTILE TUNISIE (Société en liquidation)

Siège social : Avenue de la Liberté Dar Chabenne el Fehri Nabeul

Capital : 15.000.000

Activité : usine de textile - sous douane

Matricule unique : 1273667/M/A/M/000

Conformément à l'article 46 code des sociétés commerciales le liquidateur de la société «WS TEXTILE - TUNISIE» à l'honneur d'informer les créanciers qu'aucun créancier n'a procédé à l'inscription de sa créance. Les créanciers peuvent formuler leurs oppositions dans un délai de 90 jours de cet avis.

2023402798 VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 30.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 25 décembre 2023 à 9h au siège social de la société sise au GP 1, Km36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des résolutions du Conseil d'administration du 17 novembre 2023 se rapportant aux effets de la transmission des actions de feu ISSAM DANDANA compte tenu de l'acte notarié de détermination des parts successorales et de l'acte de renonciation entre héritiers.

- Approbation de la résolution des Conseils d'administrations du 20 Novembre 2023 se rapportant à la nomination de Directeur Général, fixation de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération.

- Formalité et publication.

2023R02789SANB3

Convocation

MANUFACTURE DES PRODUITS CERAMIQUES ET DERIVES ESSID ET Cie

(M.P.C ESSID)

Matricule fiscal : 40078 w/A/M/000

Société anonyme

Au capital social de 5.785.136 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 13058727

Siège social : Z.I 8011 Dar Chaabene el Fehry

Tous les administrateurs de la société Manufacture des Produits Céramiques et Dérivés Essid et Cie «M.P.C ESSID S.A» sont convoqués à la réunion du conseil D'administration qui aura lieu le 19/12/2023 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du Président Directeur Général.

2023R02811SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société mutuelle de base des services agricoles «Ettaaouen El Filahi» de Nabeul

Société anonyme

Capital social : 160.000 dinars

Siège social : 63 Avenue Om Kalthoum Nabeul

Matricule fiscal : 39642 L/M/P 000

CNSS : 11-130767

A défaut du quorum lors de l'assemblée générale extraordinaire en réponse au premier appel de la Société mutuelle "Ettaaoun El Filahi" Nabeul le 23 Novembre 2023, le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société mutuelle à assister à l'assemblée le 19 décembre 2023 à 9 H30 en réponse au deuxième appel au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la fusion de SMBA «CORESAP» au sein de la SMBA «ETTAAOUEN El FILAHI»

2- Réduction du capital de la société suite au retrait des adhérents.

3- Augmentation du capital de la société suite à l'acceptation des nouveaux adhérents et à l'augmentation par les anciens adhérents.

2023R02816SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne du Réseau Ferroviaire Rapide

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Immeuble Yamama, rue du Lac Huron, 1053 les Berges du Lac, Tunis

M.F : 10 12896Z/A/M/000

R.C : B2451512007

Messieurs les actionnaires de la Société du Réseau Ferroviaire rapide de Tunis «TRANSFER» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 19 décembre 2023, à 10 heures, au siège social de la société sis à l'Immeuble Yamama, rue du Lac Huron, 1053 les berges du lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022

5. Quitus aux membres du conseil d'administration

6. Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022

7. Nominations et renouvellement des mandats des administrateurs membres du conseil d'administration.

2023R02821SANB3

Convocation à l'assemblée générale mixte

«STEELCASE» S.A - Société en liquidation

Société anonyme

Au capital de 150 000 Dinars

Adresse (Bureau du liquidateur) : 07 rue de Sfax, Menzah 5

Identifiant unique : 0741412P

Vu les contraintes de déplacement imposées à chacun et conformément à la législation en vigueur et aux statuts et à la demande des actionnaires, messieurs les actionnaires de la Société STEELCASE SA sont convoqués à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le 18 décembre 2023, à 14h (heure de Paris), dans les locaux de Steelcase SAS situés à l'Espace Européen de l'Entreprise, 1 allée d'Oslo, 67300 SCHILTIGHEIM, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale au titre de l'exercice en défaut;

2- Lecture et approbation des rapports des dirigeants et du commissaire aux comptes au titre de l'exercice en défaut et ceux relatifs à la clôture de la liquidation;

3- Approbation des inventaires et états financiers au titre de l'exercice en défaut et de la dernière période de la clôture de la liquidation (approbation des comptes définitifs de liquidation) ;

4- Approbation du boni de liquidation et des actions à entreprendre avant de le distribuer le cas échéant;

5- Lecture et approbation du rapport définitif du liquidateur concernant les opérations de liquidation effectuées pendant la dernière période;

6- Constatation de la clôture de la liquidation et approbation des actions restant à entreprendre après l'assemblée générale objet du présent avis et jusqu'à la clôture définitive de la liquidation;

7- Quitus au liquidateur concernant tous les travaux qu'il a effectués et pour sa gestion;

8- Honoraires du liquidateur et modalités de leur prise en charge;

9- Radiation de la dénomination de la société auprès du registre national des entreprises;

10- Remise des livres, papiers et documents de la société après la clôture définitive de la liquidation ;

11- Autres questions diverses et pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires à partir de la date de publication du présent avis à l'adresse du liquidateur au 07 rue de Sfax El Menzah 5 durant le délai légal ainsi qu'à l'adresse choisie par les actionnaires pour la tenue de ladite assemblée en France. Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2023402784SANB3

La Société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL (THBS SA)

Société anonyme

Capital social : 267.500 dinars

Siège social : 18, Rue de l'Usine, Zone Industrielle Charguia 2

Identifiant Unique : 0840060 M

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIAN HIGH BUSINESS SCHOOL(THBS S.A), sont invités en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 27 décembre 2023 à 15 heures à l'annexe sis 1-2 rue André Ampère- 2083- Pôle Technologique El Ghazela, à l'effet de délibérer sur le point suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31/12/2022.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022.

3. Examen et approbation des états financiers Individuels de l'exercice clos au 31/12/2022.

4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022.

5. Quitus aux administrateurs.

2023402786SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Inter Maghreb Meubles

ETS ALAYA BASLY

SA au capital de 1 843 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Jendouba

IU : 0019229Q

La société convoque ses actionnaires pour assister à l'AGE qui aura lieu au tribunal de première instance de Jendouba le mardi 19 décembre 2023 à partir de 9H 30 afin de délibérer sur l'ordre jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de commissaire aux comptes relative à la réduction du capital

- Lecture et approbation du rapport de commissaire aux comptes relative à l'augmentation du capital avec suppression DPS

- La réduction du capital par réduction de la valeur nominale

- Augmentation de capital par création de nouvelles actions avec suppression de DPS

- Nomination des Membres de Conseil

- Pouvoir au Conseil d'Administration

- Modification des statuts

- Procuration des pouvoirs.

Les documents relatifs à l'AGE sont à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les heures de travail et dans la limite Réglementaire.

2023402789SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE PROMOTEL

S.A au capital de 16.408.000 dinars

45, Avenue Habib Bourguiba le Colisée - Tunis

MF : 001859 B/A/M/000

CNSS : 00224692-40

Messieurs les actionnaires de la société PROMOTEL sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 20 décembre 2023 à 11h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2020-2021-2022

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les exercices 2020-2021-2022

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2020, 31/12/2021 et 31/12/2022

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2023402791SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mercredi 20 décembre 2023 à 9h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022

- Approbation des Etats financiers arrêtés au 31/12/2022

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2023402792SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYMERES

SA au capital de 14.680.900 dinars

Siège social : Z.I Nefissa Bouhijba Gebel El Oust Zaghouan

MF : 0983315H

CNSS : N°253202-32

Messieurs les actionnaires de la société Polymères SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 15 décembre 2023 à 10h du matin, au siège du cabinet de l'expert-comptable Monsieur Salah Dhibi situé au numéro 92 rue 8600 Charguia 1, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses : la reprise de l'activité de la société suivant le plan de sauvetage proposé.

2023402802SANB3

Convocation à l'AGO

Univers de l'agriculture SA

MF : 1312980/N/A/M/000

Siège : 12 Av 20 Novembre Cité El Faouez El Mourouj 5

Capital : 815. 000 dt

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale le 21/12/2023 à 11h.

L'ordre de jour :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice clos au 31/12/2021;

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 31/12/2021;

3- Approbation des états financiers au titre de l'exercice 2021 et des conventions visées aux articles 200 et 475 du C.S.C;

4- Renouvellement des mandats des administrateurs et de la nomination du compte;

5- Fixation des jetons de présence à titre de l'exercice 2021;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Pouvoirs pour formalités;

8- Questions diverses.

2023402805SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société "MARETAP"

Société anonyme

Capital : 300.000 dt

Identifiant Unique : 043 787X

Siège social : Rue Windermere Les Berges du Lac Tunis

Les actionnaires de la société "MARETAP" sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se déroulera le 19/12/2023 à 11 h au siège social de la société «MARETAP» sis à la Rue Windermere Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Statuer sur les difficultés liées à l'élaboration des états financiers pour les années 2021 et 2022.

- Divers.

2023402813SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE MUTUELLE DE SERVICES AGRICOLES «THABET»

Rue Habib Bourguiba Sidi Thabet 2020

Capital de 27500 dinars

MF : 1331855Q N M 000

CNSS : 551315-64

Les adhérents de la mutuelle sont priés de bien vouloir assister à l'AGO qui se tiendra le 15-12-2023 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'approbation du changement des membres du conseil d'administration et de l'approbation du rapport financier et littéraire de l'année 2022.

A cet effet, toute personne souhaitant se porter candidat au conseil d'administration de la société doit introduire sa candidature.

2023402814SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé qu'en application de la loi N°66-27 du 30 Avril 1966, portant promulgation du code de travail, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment le chapitre VI relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes (les articles de 293 à 324), l'article 9 du décret N°88-1968 du 28 mars 1968 relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes et le décret N°2687-2006 du 9 octobre 2006 relatif aux procédures d'ouverture et d'exploitation des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, la direction de la Sécurité au ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie a déposé le rôle de recouvrement de la taxe annuelle de contrôle et de surveillance des établissements classés pour l'année 2020 (dont la recette est au profit de l'agence nationale de protection de l'environnement et le ministère de la santé) aux circonscriptions des recettes de finances relevant des adresses des contribuables pour les personnes physiques et l'adresse du siège social pour les personnes morales.

A cet effet, tout contribuable propriétaire de manufactures, usines, ateliers, chantiers et d'une manière générale tout établissement classé ayant fait l'objet d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé à quelque catégorie qu'il appartient (première ou deuxième ou troisième catégorie) est tenue de se présenter à la recette des finances territorialement compétente pour régler le montant de la taxe. Toutefois, les réclamations ou observations éventuelles relatives au recouvrement du rôle dans le cas où l'établissement objet de l'autorisation cesse l'activité ou dans le cas de vente ou de cession de l'autorisation à un nouveau exploitant seront reçues par le directeur de la Sécurité au ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie dans un délai de quinze jours à compter de la date publication de cet avis.

Le public est informé que Monsieur Ali Daldoul, gérant de la société BIOMASSE OLIVIERS, a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de Sidi Bouzid sous le n°8229/5 en date du 7 juin 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en la création d'une unité de trituration d'huiles d'olives, situé sur : la propriété identifiée sous n°32983 Sidi Khlif délégation Ouled Haffouz du gouvernorat de Sidi Bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sidi Bouzid et de la délégation Ouled Haffouz.

Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de Sidi Bouzid dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Nationale de Distribution des Pétroles "AGIL" Energie dont le siège social est situé à l'Avenue Med Ali Akid cité olympique 1003 El khadra - Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2023-09-0201 -008632 en date du 1 Novembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie qui consiste en un dépôt de gaz de pétrole liquéfié en deux réservoirs fixes d'une capacité unitaire de 3.5 M², implanté à l'hôtel Résidence Douz situé à la zone touristique de Douz du gouvernorat de Kebili, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kebili et de la municipalité de Douz.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Kebili ou le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Douz ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que «la société New Tech Extrusion» dont le siége social est situé à la Route de Tunis Km 06 Avenue Monji Slim Sakiet Ezzit

gouvernorat de Sfax a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N°3603 en date du 5 Mai 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité d'extrusion : transformations des matières plastiques en film étirable située à la Route de Tunis Km 23 la zone industrielle El Ghraba et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Sfax et de la municipalité d'Ennasr.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Sfax ou le Secrétaire Général de la municipalité d'Ennasr ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Fatema née Abdallah Abdelaziz CIN 04107871 ; Déclare la perte d'acte de propriété 16655/15 du 21/5/2011 objet du titre foncier 30013 Monastir : attestation de perte n°399 du 28/9/2023.

2023S01409DIVD2

Perte de l'original du titre de propriété

La société Messaouda de développement agricole, SUARL, identifiant unique au registre national des entreprises n°0911527 X ayant son domicile élu au cabinet de maître Taoufik Chabchoub, de la société d'avocats Féki et Chabchoub, 11 rue Taieb Mhiri Sfax déclare avoir perdu l'original du titre de propriété rédigé par les notaires Ahmed Hassen Ellouze et Sami Sallemi le 18 Juillet 2007 enregistré le 30 Juillet 2009 portant l'achat de la totalité de la propriété dénommée «Makni VI» titre foncier n°53250 Sfax et désire entreprendre les procédures d'obtentions d'un second titre original du contrat susvisé.

Tout intéressé pourra formuler une opposition auprès de Monsieur Sami Sallemi notaire à Sfax dont l'étude est située à la rue Nasria Immeuble Saphir bureau 14 Sfax dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Echourouk le 22 novembre 2023.

2023X01502DIVD2

Avis

Les fils d'Omar Kamoun sont : Afif, Abed Alatif, Farid, Moez et Najib annoncent que leur titre de propriété situé à Sfax route Saltnia km 13 un terrain de surface de 30696 m² est perdu et ils entendent extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver à M.Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2023X01505DIVD2

Avis

Mr Walid Ben Mokhtar Grati annonce que la propriété de son terrain sise à rte km 6.5 Sfax superficie 265 m² est perdu et qu'il désire obtenir un nouveau acte original du titre, tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Ben Salah Istabrak sise à Elmadina Elatigua sfax dans un délai de 30 jours.

2023X01506DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2023X01132 APSF1 publié par la journal officiel n°105 du 8/10/2023

Et qui concerne l'association club pétanque de Metlaoui.

Lire :

- Président : Raddadi Samir

- Vice Président : Amaimia Abdlarrazak

- Secrétaire Général : Bennasr Wael

- Trésorière : Khailia Chiheb

- Membre : Issaoui Mohamed.

2023X01482RECZ9